

DEMANDE DE SUIVI DE PUIITS

Neuville de Poitou, le 24 octobre 2025

Objet : Campagne de mesures sur les réseaux d'assainissement – Suivi piézométrique des puits privés

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'amélioration de la connaissance et du fonctionnement du réseau d'assainissement, **Tours Métropole** a confié au bureau d'études **NCA environnement** la réalisation d'une campagne de mesures sur son territoire. Cette étude vise à mieux comprendre le comportement hydraulique des réseaux et à identifier d'éventuels dysfonctionnements (*engorgements, apports d'eaux claires parasites, etc....*).

Le suivi du **niveau piézométrique** au droit des puits permet de mesurer la hauteur d'eau présente dans le sous-sol et d'évaluer l'influence des conditions météorologiques sur le réseau (possibilité d'infiltrations d'eaux de nappe dans le réseau collectif d'assainissement, réactivité de la nappe à la pluviométrie).

Les mesures consistent en un **relevé hebdomadaire pendant une durée de 5 semaines**. Ces données seront analysées par NCA environnement et **partagées avec Tours Métropole** afin d'améliorer la gestion des ouvrages d'assainissement.

Si vous disposez d'un **puits privé sur votre parcelle** et acceptez qu'il **fassse l'objet d'un suivi dans le cadre de cette campagne**, nous vous invitons à **contacter le bureau d'études NCA environnement**. Leur équipe se chargera de convenir des modalités d'intervention et de vous tenir informé du déroulement des mesures.

Les données recueillies seront naturellement communiquées aux personnes ayant donné leur accord pour le suivi de leur puits.

Si vous souhaitez participer au bon déroulement de cette étude, merci de nous contacter via les coordonnées suivantes :

Mme. PARCELIER Clémentine : c.parcelier@nca.fr ou au **07.84.84.55.60**

M. DIAZ Guillaume : g.diaz@nca.fr ou au **06.65.19.08.85**

Nous vous remercions de votre collaboration, essentielle à la réussite de cette étude menée dans l'intérêt collectif.

L'équipe NCA Environnement



Si vous êtes locataire, n'hésitez pas à reporter cette demande à votre propriétaire.